

Sujet : [INTERNET] Enquête publique carrière de Pouligny-Saint-Pierre

De : "> Bernard Peyriot (par Internet)" <bernard.peyriot@free.fr>

Date : 20/10/2017 10:01

Pour : ddcssp-ep-carriere-poulignystpierre@indre.gouv.fr

Monsieur le Commissaire-enquêteur,

En tant qu'ancien président de la commission Patrimoine architectural et bâti du PNR de la Brenne, ancien membre de la CDNPS (commission départementale de la nature des paysages et des sites) de l'Indre et de la CRPS (commission régionale du patrimoine et des sites) de la région Centre, je souhaite émettre un avis négatif quant au projet de carrière à proximité du village de la Boudinière, commune de Pouligny-Saint-Pierre.

En effet, comme l'ont déjà écrit d'autres personnes dans le cadre de cette enquête :

- Situé sur le territoire du PNR de la Brenne, les instances de celui-ci n'ont pas été consultées contrairement à la charte du Parc signé par l'État.
- Il est très proche du village de la Boudinière qui a fait l'objet du dispositif "Villages du Parc" visant à la préservation et la valorisation d'un patrimoine architectural rural de grande qualité, mis en place par le PNR. Les nuisances générées par l'exploitation de cette carrière de granulats porteront atteinte à ce patrimoine (poussières...).
- Il aura un fort impact sur la zone boisée voisine, et sur les pelouses calcaires de la Boudinière classées ZNIEFF.
- Enfin, et c'est sans doute le plus grave, il créera des nuisances très fortes pour les habitants du village de la Boudinière : **poussières**, bruit, vibrations et circulation des camions. Sans compter la perte de valeur de leur patrimoine immobilier.

Souhaitant que ma demande de rejet de ce projet, motivée par le seul intérêt général, trouve un écho favorable dans l'avis que vous êtes invité à donner au terme de l'enquête publique, je vous prie de croire, Monsieur le Commissaire-enquêteur, en l'expression de ma considération distinguée.

Bernard PEYRIOT

Beauregard 36300 LE BLANC